



LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTE

Le Président de Limoges Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales,

notamment l'article L121-10-1 et L121-10-2;

VU les délibérations n°17 et n°18 du conseil

communautaire du 17 décembre 2021 et du 4

janvier 2022 concernant l'élection du Président et des

Vice-Présidents;

VU la délibération n°182 du conseil

communautaire du 17 décembre 2020 relative à la

forme d'exercice des pouvoirs de la collectivité dans

la forme associative dans le cadre du projet

d'interconnexion des réseaux de transmission

électrique hyperfréquence et photovoltaïque de Limoges

CONSIDÉRANT que pour le bon fonctionnement

du projet d'interconnexion des réseaux de transmission du

service public, il est nécessaire que l'exercice de

certaines fonctions et la signature de certains actes et

lettres recommandées soient exercées par les

Vice-Présidents;

ARRÊTE

ARTICLE 1^e: Monsieur Gaston CHASSAIN, en qualité de Vice-Président, est délégué pour représenter le Président de Limoges Métropole au sein des instances de l'association ACC GEMINI, dans le cadre du projet d'interconnexion collective à l'Espace

européen de l'innovation et de la recherche métropolitaine.

ARTICLE 2^e: Délégation de signature est donnée à Monsieur Gaston CHASSAIN pour toute

les documents et décisions se rapportant aux fonctions indiquées à l'article précédent.

ARTICLE 3^e: Le Directeur général des services de Limoges Métropole est chargé de

l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 17/02/2022

Président
Gaston CHASSAIN

Publie le mardi 17 Février 2022

Cet arrêté fera également l'objet d'une notification auprès des personnes intéressées.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'une recours pour excès de pouvoir devant le

tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à

compter de sa publication dans la période des formalités de publicité.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de fonction et de signature à M Gaston Chassain, Vice Président, dans le cadre de sa participation aux instances de l'association ACC GEMINI

1 DOCUMENT - Publié le 17 Février 2022



27840.pdf
(.pdf, 156,6 Ko)

TÉLÉCHARGER